

# **DOSSIER DE PRESSE**

**Ouverture de la Maison de l’Absinthe à Môtiers,  
Val-de-Travers le 3 juillet 2014**



**Conférence de presse du 1<sup>er</sup> juillet  
2014**



## INTRODUCTION

L'absinthe au Val-de-Travers, une longue histoire, pleine de rebondissements, qui a profondément marqué l'identité régionale. Cette histoire et cette identité méritaient un lieu qui leur soit dédié. Le 3 juillet 2014, presque 10 ans après la légalisation de l'Absinthe en 2005, ce sera chose faite ! La Maison de l'Absinthe proposera enfin un projet dédié à l'Absinthe, à sa région et à ses habitants. Ce projet, qui prendra la forme d'un centre d'interprétation, offrira aux visiteurs une exposition innovante et surtout unique consacrée à l'Absinthe.

## GENESE DU PROJET

Dès 2004, des réflexions sont menées par les acteurs touristiques et politiques sur un projet touristique lié à l'absinthe au Val-de-Travers. Un premier pas est fait en 2007 avec l'aboutissement du projet Interreg de la Route de l'Absinthe. Itinéraire franco-suisse qui relie Noiraigue à Pontarlier, la Route de l'Absinthe est ponctuée de quelques 80 partenaires qui proposent chacun des offres très variées liées à l'absinthe : évidemment de l'absinthe mais également des menus, des fontaines à absinthe, ou encore des produits du terroir.

Ce projet a eu l'effet de faire prendre conscience aux divers acteurs concernés qu'il manquait un pôle d'accueil fort du côté suisse de la frontière. Le côté français propose, lui, le musée de Pontarlier comme point de chute pour les visiteurs. Un groupe de travail est créé sous l'égide de la Route de l'Absinthe en 2010. L'idée d'un projet ambitieux est rapidement apparue comme une excellente opportunité de développement pour la région. Une étude de faisabilité financée par la Route de l'Absinthe est d'abord menée, permettant ainsi de préciser le concept et d'en confirmer la viabilité. En parallèle à ces réflexions, neuf des onze communes de Val-de-Travers fusionnent le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Jean-Nat Karakash, à l'époque conseiller communal en charge de l'économie, propose alors que la toute jeune commune mette à disposition du projet un bâtiment communal qui n'était plus utilisé depuis la fusion des communes. La Maison de l'Absinthe a donc « un toit » : l'Hôtel de District de Môtiers. Un rapport d'information est débattu en juin 2011 au Conseil général, puis une aide cantonale et fédérale d'une ampleur considérable est octroyée au titre de la Nouvelle Politique Régionale, afin d'assurer le financement des études de détail.

L'accord suivant est établi : la commune met gratuitement à disposition, pour une durée de 20 ans, le bâtiment de l'Hôtel de district à Môtiers dont elle paiera les frais de rénovation. Quant à l'agencement muséographique de la Maison ainsi que sa gestion touristique et commerciale, ils seront menés et financés par une fondation. Dès lors, la **Fondation de la Maison de l'Absinthe** est créée en 2012.



## SES MEMBRES ACTUELS SONT :

- Pierre-Olivier Chave, Président
- Odile Churchward, Vice-présidente, Membre du comité du Musée Régional du Val-de-Travers
- Yves Kübler, Secrétaire, vice-président de l'association interprofessionnelle de l'Absinthe
- Yves Fatton, Conseiller communal, Chef du dicastère des infrastructures
- Frédéric Mairy, Conseiller communal, Chef du dicastère de l'économie, des finances et de l'intégration sociale
- Pierre-Yves Troutot, Membre du comité du Musée Régional du Val-de-Travers
- Claude-Alain Bugnon, Membre de l'association interprofessionnelle de l'Absinthe

## CHRONOLOGIE DU PROJET

2004 : Toutes premières réflexions sur un projet lié à l'absinthe

2007 : Lancement du projet de la Route de l'Absinthe

2010 : Première idée sur un bâtiment consacré à l'absinthe et son histoire. Création d'un groupe de travail consacré à une réflexion sur un nouveau projet. Pré-étude financée par la Route de l'Absinthe.

2011 : Etude de faisabilité, en grande partie financée grâce la Nouvelle Politique Régionale dans le cadre de la Route de l'Absinthe

2012 : Développement du projet de la Maison de l'Absinthe, mise en place du Business Plan

Mai 2013 : Début des travaux

**3 JUILLET 2014 : INAUGURATION**

## FINANCEMENT DU PROJET

Le financement du projet de la Maison de l'Absinthe peut être qualifié de partenariat public-privé. Les 2 millions qu'a coûté la rénovation du bâtiment ont ainsi été financés par la commune de Val-de-Travers. Pour ce financement, la commune a obtenu un prêt de la Nouvelle Politique Régionale d'1 million de francs remboursable sur 25 ans. Les 2.1 millions qu'a coûté l'équipement de la Maison (muséographie, bar, cuisine) ont été réunis par la fondation de la Maison de l'Absinthe, présidée par Pierre-Olivier Chave. Certaines institutions ont grandement participé à l'acquisition des fonds indispensables à la poursuite du projet. C'est le cas, par exemple, de la Loterie Romande qui a participé pour 800'000 frs au projet, de la Nouvelle Politique Régionale qui avait déjà participé financièrement pour un montant de 272'000 frs à fonds perdus lors de la phase d'étude de projet et qui a également participé pour un montant de 585'000 frs à l'aménagement intérieur du Musée. L'Aide Suisse aux Montagnards a également offert un montant de 350'000 frs. De nombreuses autres institutions et entreprises ont participé financièrement au projet.



## LA RENOVATION DU BATIMENT

Un concours d'architecture pour la rénovation avait été organisé pour l'obtention du mandat de la rénovation du bâtiment. C'est l'Atelier d'Architecture Manini et Pietrini de Neuchâtel qui a remporté celui-ci. Les travaux ont ensuite commencé en mai 2013. Il y a eu un certain nombre de contraintes dues à la valeur architecturale et historique du bâtiment. Des concessions ont donc été faites. Les volets, dans le projet architectural de départ, devaient normalement disparaître. Ils ont été maintenus pour conserver une cohérence visuelle avec les autres bâtiments de la rue. Il en est de même pour la porte d'entrée en bois, qui devait être remplacée par une porte moderne en verre, qui a également été conservées pour les mêmes raisons. La lucarne supérieure qui marque fortement le bâtiment a été réduite par rapport aux plans de départ.

A l'intérieur du bâtiment, des éléments ont également été conservés pour des raisons patrimoniales. C'est le cas de l'imposant escalier qui relie le rez-de-chaussée au premier étage qui a été entièrement conservé. Ces différentes contraintes patrimoniales mises en contraste avec les idées novatrices et très contemporaines des architectes de l'Atelier Manini et Pietrini font qu'aujourd'hui ce bâtiment allie de manière originale et marquante les éléments anciens conservés et les nouveaux volumes imaginés par les architectes et rendent ce bâtiment unique.

## LA MUSEOGRAPHIE

Une fois l'enveloppe extérieure pensée et terminée, il a fallu concevoir toute la muséographie du projet. C'est l'entreprise Thematis de Vevey qui a été mandatée pour le développement de la scénographie et de la muséographie et l'entreprise Fournier – Agencement d'intérieur, pour la réalisation des décors et des dispositifs d'exposition.

En se positionnant comme un centre d'interprétation, l'exposition se devait d'aller au-delà de la simple collection d'objet ayant trait à l'absinthe. Si des objets marquants de l'histoire de l'absinthe sont exposés de manière parcimonieuse dans le musée, tout est fait pour que le visiteur puisse adapter sa visite à ses envies. Ainsi, il y a peu de longues explications et la médiation entre la culture et le visiteur se fait plutôt par des procédés pédagogiques interactifs, dynamiques et innovants. Le développement des technologies de l'information de la communication (les fameux TIC) a en effet permis, par exemple, l'élaboration de postes avec des tablettes tactiles permettant aux visiteurs de faire le tri dans les éléments informatifs qui les intéressent et qui permettent une meilleure interaction entre le public et la culture. Il ne s'agit non seulement d'exposer, mais aussi et surtout d'intégrer le visiteur à la production et la compilation de savoir et d'expériences sur l'absinthe. Ainsi, les visiteurs seront, par exemple, amenés à voter symboliquement sur l'interdiction ou non de l'absinthe après avoir pris connaissance des arguments du début du siècle passé, et, plus fort encore, à témoigner dans un confessionnal et évoquer leurs représentations de l'absinthe et ses anecdotes, passées et actuelles.

L'interprétation est ici au centre du concept de la Maison de l'Absinthe. Il ne s'agit pas d'une relation unilatérale entre la culture et le visiteur, mais réellement d'amener celui-ci à vivre sa propre expérience de l'absinthe et d'offrir un cadre propice à celle-ci. L'idée d'interprétation éloigne aussi le risque d'une imposition rigide de la culture et permet dès lors une discussion et une exposition plus ouverte sur l'absinthe.



## QUE POURRA-T-ON DECOUVRIR A LA MAISON DE L'ABSINTHE ?

Après ces explications sur les partis pris architecturaux et muséographiques, il est temps de découvrir le contenu et la visite de la Maison en détails.

Lorsque le visiteur arrive à la Maison de l'Absinthe, il est invité à monter au deuxième étage grâce à un ascenseur. Une lucarne y offre un panorama qui présente les toits de Môtiers ainsi qu'une vue sur les crêtes du Val-de-Travers. Ensuite, un film d'une douzaine de minutes consacrée l'absinthe dans tous ses états est présenté. La salle suivante expose « l'absinthe dans l'art ». Puis, le visiteur arrive dans la salle consacrée à l'exposition temporaire. Le premier thème retenu, présenté dès l'ouverture de la Maison, est *Les femmes et l'absinthe* au travers des dessins de presse du siècle passé à aujourd'hui. Après cette mise en bouche, le visiteur descend ensuite au premier étage, qui retrace l'histoire de l'absinthe, des premières mentions dans la Bible à la légalisation en 2005. La première des salles raconte les premières allusions à l'absinthe (la plante) en tant que plante médicinale. Une planche tactile permet au visiteur de découvrir les croyances et recettes associées pour soigner divers maux grâce à l'absinthe. Ensuite, une salle entièrement aménagée en bar Belle-Epoque retrace les heures de gloire de l'absinthe, consommée alors par de nombreux artistes qui créaient souvent sous influence de celle-ci. L'exportation mondiale de l'absinthe est exposée dans la salle suivante. Dans un environnement de fonds marins, une bouteille d'absinthe de Couvet retrouvée dans l'épave du Marie-Thérèse, un navire qui a sombré en 1872 au large de Jakarta, sert de symbole à la reconnaissance mondiale de l'absinthe du Val-de-Travers. Puis viennent les heures sombres de l'absinthe. Entre polémiques, lobbyisme et scandales, l'absinthe voit sa fin approcher et votée par la population en 1908. Le visiteur, après avoir vu exposés les différents arguments des parties prenantes, sera alors invité à voter en son âme et conscience. , avant d'entrer dans l'authentique « Bureau du Juge ». C'est, en effet, réellement dans ce bureau que certains distillateurs clandestins ont été jugés. Plus qu'une évocation, cette salle est un symbole historique et identitaire fort.

Une salle évoquant autrement la période de la clandestinité est ensuite consacrée aux témoignages d'une dizaine de personnes touchées par cette période pour des raisons diverses. Il y a par exemple un artiste, une sœur religieuse abstinente, un ancien clandestin. En effet, chacun à son histoire à raconter avec l'absinthe. Raison pour laquelle le visiteur peut lui aussi témoigner dans un confessionnal équipé d'un vidéomaton. Juste avant de redescendre à nouveau d'un étage, le visiteur découvre une vitrine consacrée à la légalisation de l'Absinthe et à son histoire toute récente. Les derniers escaliers ramènent le visiteurs à l'étage de l'entrée, non pour quitter les lieux, mais pour continuer la visite par un passage au laboratoire consacré aux aspects scientifiques de l'absinthe, de la boisson tout comme de la plante. Il découvre alors pourquoi deux liquides transparents se colorent d'un blanc laiteux lorsqu'ils se rencontrent. Il s'agit également d'en savoir un peu plus sur les nombreuses plantes qui entrent dans la composition de l'absinthe. Un petit secret attend également le visiteur dans cette salle. Après, avoir planché sur celui-ci, il peut couronner sa visite par une dégustation d'absinthe au MABS, le Bar de la Maison de l'Absinthe. Il est également possible de se restaurer avec des mets simples et savoureux mettant en valeur les produits naturels et régionaux. La Boutique permet aux visiteurs de trouver : les absinthes de l'association interprofessionnelle de l'Absinthe, de nombreux produits régionaux dont certains cherchent à mettre l'absinthe en valeur ainsi que des produits à



l'effigie de la Maison de l'Absinthe. Une cuisine de démonstration complète l'offre de la Maison. Celle-ci sera consacrée à l'organisation de cours de cuisine, des démonstrations, notamment par certains grands chefs ainsi qu'au développement de nouvelles recettes.

## **OBJECTIFS DE LA MAISON DE L'ABSINTHE**

Afin d'orienter clairement son activité, la Maison de l'Absinthe s'est fixée plusieurs objectifs présentés ci-dessous.

- Cultiver le lien authentique et séculaire qui unit l'absinthe à son terroir
- Valoriser les richesses de notre patrimoine pour entretenir le mythe de la clandestinité
- Offrir une vitrine et une structure de vente commune aux producteurs d'absinthe de l'association interprofessionnelle de l'absinthe et de produits dérivés
- Constituer le pôle fort de la Route de l'Absinthe côté suisse en assurant :
  - Un point d'accueil à même de recevoir les visiteurs en tout temps
  - Un centre de coordination capable d'organiser le séjour des touristes qui veulent découvrir les richesses de la Route de l'Absinthe
  - Une compétence professionnelle pour assurer la coordination avec les professionnels français chargés du dossier
  - Un soutien logistique aux acteurs régionaux du Pays de l'absinthe et un rayonnement auprès des professionnels publics et privés du tourisme.

Ces différents objectifs sont fait pour intégrer la Maison de l'Absinthe au réseau de partenaires commerciaux et touristique lié à l'Absinthe. La Maison souhaite pouvoir se mettre au service de la filière régionale de l'Absinthe.

## **Missions**

La définition des missions dévolues à la Maison de l'Absinthe découle de la vision préalablement formulée. Ces missions pourraient se décliner en trois axes, entre lesquels une convergence doit être assurée.

### **Missions patrimoniales :**

- Acquérir des connaissances sur le patrimoine naturel et culturel constitué par la tradition historique de la production de l'absinthe (en particulier sur la clandestinité) dans la région.
- Préserver ce patrimoine matériel (collection d'objets, de documents, etc.) et immatériel (tradition, recettes, savoir-faire).
- Mettre en valeur ce patrimoine auprès d'un large public en lui proposant une offre culturelle et touristique diversifiée, axée sur les connaissances à diffuser, l'esprit du lieu et les attentes des publics à rejoindre.

### **Missions économiques :**



- Etre la vitrine des producteurs auprès du grand public, assurer la promotion et la vente du produit pour l'Interprofession.

#### **Missions touristiques :**

- Promouvoir la région du Val-de-Travers ; constituer le pôle suisse de la Route franco-suisse de l'Absinthe ; proposer aux touristes et aux excursionnistes une offre thématique originale, centrée sur les plantes et l'eau (voire la glace) : hébergement, gastronomie et cuisine, visites thématiques, etc.
- La constitution d'un solide réseau de partenaires autour du projet contribuera à la stratégie de réalisation de ces missions. Ceux-ci seront issus de l'Association interprofessionnelle de l'absinthe, du Musée régional du Val-de-Travers, ainsi que, de manière générale, des milieux touristiques, culturels et scientifiques.

Le respect de ces différentes missions est placé au centre de l'activité de la Maison de l'Absinthe. En effet, elle cherche avant tout à se positionner en tant que relais, qu'il soit commercial ou culturel, pour toute la filière de l'Absinthe au Val-de-Travers.

Ainsi, un mandat de prestation lie la Maison de l'Absinthe à l'Association interprofessionnelle de l'absinthe. La Maison est désormais une véritable vitrine pour celle-ci puisque les absinthes de l'interprofession sont exposées et mises en valeur dans le Bar et la Boutique de la Maison. Ce n'est pas moins de 14 distilleries et près de 25 Absinthes qui sont présentées aujourd'hui aux visiteurs. Dans le futur, une collaboration encore plus prolifique est souhaitée entre l'interprofession de l'absinthe et la Maison de l'Absinthe.

La Maison de l'Absinthe est également intimement liée au Musée Régional du Val-de-Travers qui est un partenaire culturel privilégié de la Maison. Le Musée, actuellement fermé pour transformation de sa muséographie jusqu'en 2015, a mis à disposition de la Maison de l'Absinthe un certain nombre d'objets liés à l'absinthe. Le partenariat va plus loin que le prêt d'objets puisqu'il s'agit également d'encourager la collaboration et la recherche scientifique et historique liées à l'absinthe entre ces deux institutions et ce, notamment grâce au travail de Monsieur Pierre-André Delachaux.

La commune a également mandaté la Maison de l'Absinthe pour la gestion et l'animation de la Route de l'Absinthe du côté Suisse. L'idée d'une Maison de l'Absinthe ayant germé au sein de l'association de la Route de l'Absinthe, il est aujourd'hui normal que la Maison de l'Absinthe reprenne le flambeau et fasse, à son tour, vivre celle-ci.

## **FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DE L'ABSINTHE : UN VERITABLE SERVICE A LA POPULATION**

La Maison de l'Absinthe fonctionnera comme un musée ouvert aux mêmes heures que la plupart des Musées. Le Bar nommé le MABS et la Boutique seront eux ouverts chaque jour de la semaine. En plus de ces trois éléments, la Maison de l'Absinthe servira également d'agence postale. En effet, le bureau de poste de Môtiers va fermer et la Maison de l'Absinthe prend le relais en tant qu'agence pour les services postaux du quotidien.



## **MICE : UN LIEU IDEAL POUR LES SORTIES D'ENTREPRISES**

La Maison de l'Absinthe proposera également des sorties clés en main pour les entreprises et souhaite se positionner comme un lieu d'accueil privilégié pour les sorties d'entreprises de la région voire de plus loin aussi. Ces événements comprendront une visite de la Maison, une dégustation d'absinthe ainsi qu'un apéritif-repas. Des partenariats avec d'autres institutions sont aussi prévus pour développer l'offre touristique MICE de la région.

## **JOURNEE DE L'INAUGURATION**

L'inauguration de la Maison de l'Absinthe aura lieu le 3 juillet 2014. Cet événement, organisé conjointement par la fondation de la Maison de l'Absinthe et par la commune du Val-de-Travers, se dessine comme une grande fête populaire. En effet, tous les habitants du Val-de-Travers sont conviés à la manifestation. Plus de 500 invitations officielles ont également été envoyées afin de convier et remercier les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation du projet. La manifestation commencera sur le coup des 17 heures. Il s'agit d'une suite de discours des acteurs les plus importants du projet : la commune de Val-de-Travers par sa présidente Madame Chantal Brunner, la Fondation de la Maison de l'Absinthe par son président Monsieur Pierre-Olivier Chave, le bureau d'architecture Manini-Petrini par l'architecte Monsieur Guido Pietrini, le bureau Thematics par son directeur Michel Etter., Monsieur Jean-Nathanaël Karakash, Conseiller d'Etat en charge de l'Economie, clôturera les prises de parole. Les différents discours seront ponctués d'interludes musicaux. Pour poursuivre la fête comme il se doit, un apéritif convivial constitué de produits régionaux sera proposé. L'absinthe et le Mauler seront accompagnés d'une torrée neuchâteloise (saucisson neuchâtelois braisé sur un lit de légume), de petits amuse-bouches, d'un soufflé glacé à l'absinthe. De plus, un chocolat tout spécialement créé pour la Maison de l'Absinthe par Jacot Chocolatier, baptisé « Perle de Saveurs », viendra accompagner le café.

## **Perspectives Futures**

Dès sa première année de fonctionnement, la Maison de l'Absinthe espère accueillir 10'000 visiteurs par année. Ce chiffre a été calculé en fonction des potentialités d'accès et d'intérêt pour la région. L'exposition temporaire sera régulièrement renouvelée et de nouveaux projets d'animations voire d'événements seront développés à l'avenir. Il est également prévu de collaborer aux différents événements déjà proposés en lien avec l'Absinthe.

A terme, la Maison sera le pôle d'animation principal sur l'absinthe et souhaite devenir un pôle de référence (mondial, osons le mot) sur l'absinthe. Afin de palier au manque de lits de la région et de compléter l'offre de la Maison de l'Absinthe, il n'est pas à exclure que la Maison propose dans le futur une structure d'hébergement parallèle au centre d'interprétation.





# Informations pratiques

**Ouverture:** 3 juillet 2014

**Adresse :** Maison de l'Absinthe, Grande Rue 10, 2112 Môtiers

**Site internet :** [www.maison-absinthe.ch](http://www.maison-absinthe.ch)

**Adresse e-mail :** [info@maison-absinthe.ch](mailto:info@maison-absinthe.ch)

## Tarifs :

EN CHF	ENTREE EXPOSITION	ENTREE EXPOSITION + 1 DEGUSTATION	ENTREE EXPOSITION + 3 DEGUSTATIONS
<b>ADULTE</b> dès 18 ans	10.-	14.-	16.-
<b>RÉDUIT</b> AVS, AI, apprenti, étudiant	8.-	12.-	14.-
<b>ENFANT</b> de 6 à 17 ans	8.-		
<b>FAMILLE</b> 2 <sup>e</sup> enfant gratuit	22.-	30.-	34.-
<b>GROUPE / ADULTE</b> dès 10 personnes	7.-		
<b>GROUPE / ENFANT</b> dès 10 personnes	2.-		
<b>VISITE GUIDÉE</b> max 20 personnes par guide	100.- le guide + tarif groupe		



## Horaires :

	Musée	Bar-Boutique-Poste
Lundi	fermé	09h00 - 14h00
Mardi	10h00 - 18h00	09h00 - 18h00
Mercredi	10h00 - 18h00	09h00 - 18h00
Jeudi	10h00 - 18h00	09h00 - 18h00
Vendredi	10h00 - 18h00	09h00 - 18h00
Samedi	10h00 - 18h00	09h00 - 18h00
Dimanche	10h00 - 17h00	09h00 - 17h00

## CONTACT DES INTERVENANTS

**YANN KLAUSER**, Directeur de la Maison de l'Absinthe, Grande Rue 10, 2112 Môtiers.  
yann.klauser@maison-absinthe.ch, +41(0)32 860 10 00.

**Guido Pietrini**, Architecte, Atelier d'architecture Manini et Pietrini, Monruz 34, 2000 Neuchâtel, info@atelier-mp.ch, +41(0) 720 20 40.

**Michel Etter**, Muséologue Directeur de Thématis SA, Rue du Clos 12, 1800 Vevey, info@thematis.ch, +41 (0)21 923 68 70.

**Pierre-André Delachaux**, Historien, Musée Régional du Val-de-Travers, Grande Rue 14, 2112 Môtiers, pade@art-motiers.ch, +41(0)32 861 29 67.



**Frederic Mairy**, Conseiller communal en charge du dicastère de l'économie, des finances et de l'intégration sociale, Rue du collège 2, 2108 Couvet, Frederic.Mairy@ne.ch, 41(0)32 886 43 60.

**Yves Fatton**, Conseiller communal en charge du dicastère des infrastructures, Rue des Moulins 28, YvesFatton@ne.ch, 41 (0)32 886 43 55.

**Pierre-Olivier Chave**, Président de la Fondation de la Maison de l'Absinthe, Boulevard des Eplatures 42, 2300 La Chaux-de-Fonds, info@pxgroup.com, +41(0)32 924 02 88.

.